



Par dépôt électronique et messenger

Le 8 juillet 2016

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité
Dossier Régie : R-3964-2016
Notre dossier : R051991 JOT

Chère consœur,

Tel qu'annoncé à l'occasion de l'atelier du 22 juin 2016 tenue dans le cadre du dossier mentionné en objet, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose sa *Demande d'approbation provisoire de l'article 13.1.1 des Conditions de service d'électricité*.

Comme indiqué au paragraphe 55 de la demande, le Distributeur souhaite que la Régie de l'énergie (la « Régie ») puisse rendre une décision au plus tard le 1^{er} août 2016.

Par ailleurs, à la suite de l'atelier du 22 juin 2016, le Distributeur a fait parvenir aux intervenants un formulaire de positionnement relativement à la proposition d'article 13.1.1 des *Conditions de service d'électricité* visée par la présente demande. La date limite afin que les intervenants fassent parvenir leurs positionnements à l'égard de cette proposition était le 6 juillet 2016. Le Distributeur dépose comme pièce HQD-14, document 6 les formulaires reçus à ce jour.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, avocat
ST/sg

p. j.

c. c. : Intervenants (par courriel)